

Choix des matières important pour l'avenir??

Par **pommederainette**, le **12/08/2010** à **16:56**

Bonjour.

Je rentre en L2, je voulais savoir si les matières que l'on doit choisir lors de l'inscription sont vraiment importantes?

J'envisage de faire Notaire, pourra-t-on me dire "Vous ne pouvez pas faire Notaire, vous n'avez pas pris xxxxx en L2!" Image not found or type unknown

On nous a donné une feuille lors de l'inscription avec les matières au choix qu'il fallait rendre tout de suite. C'est donc un peu "au pif" et suivant mes affinités avec certaines matières que j'ai fait mon choix.

J'espère juste ne pas m'être "fermé des portes" pour plus tard!

Merci!

Par **Elenita**, le **12/08/2010** à **17:42**

bonjour,

le choix des matières est important dans la mesure où pour la sélection en M2, certaines sfacs exigent des prérequis notamment le droit des successions, le droit des régimes matrimoniaux, et certains responsables exigent que telle matière ait été suivie en TD notamment le droit commercial.

néanmoins, ces critères ne sont pas intangibles et varient d'une fac à l'autre.

l'important est certes, de choisir les matières par rapport à son orientation professionnelle mais il n'est pas interdit de prendre des matières un peu plus éloignées pour avoir une bonne culture juridique et une bonne ouverture d'esprit.

l'important est surtout à mon sens d'avoir pris des matières de droit privé.

de toute façon, il n'y a aucune uniformité entre les facs dans le choix des matières.

selon les facs, il est parfois impossible de suivre des cours de régimes matrimoniaux en licence tandis qu'au contraire, d'autres facs ne les dispensent qu'en licence : alors prenez garde si vous changez de facs à votre arrivée en Master : gare aux "incompatibilités de cursus" et aux prérequis du master 2 que vous visez.

mais tout ceci ne doit pas vous décourager : si arrivée en master 1, vous n'avez pas pu suivre ou n'avez pas voulu suivre telle matière, il sera dans la plupart des cas possibles de suivre le cours et de passer en candidat libre l'épreuve correspondant : ce n'est QUE du travail supplémentaire...

je parle en connaissance de cause, ayant moi même changer de fac et intégrer un master 2 Droit Notarial.

Par **alex83**, le **12/08/2010** à **18:58**

[quote="pommederainette":zmdrecpo]Bonjour.

Je rentre en L2, je voulais savoir si les matières que l'on doit choisir lors de l'inscription sont vraiment importantes?

J'envisage de faire Notaire, pourra-t-on me dire "Vous ne pouvez pas faire Notaire, vous

n'avez pas pris xxxxx en L2!" Image not found or type unknown

On nous a donné une feuille lors de l'inscription avec les matières au choix qu'il fallait rendre tout de suite. C'est donc un peu "au pif" et suivant mes affinités avec certaines matières que j'ai fait mon choix.

J'espère juste ne pas m'être "fermé des portes" pour plus tard!

Merci![/quote:zmdrecpo]

Salut,

En matière fondamentale, reste sur du droit privé. Après pour le reste, c'est moins important. :wink:

Image not found or type unknown

Par **pommederainette**, le **15/08/2010** à **11:48**

:-*

D'accord! Merci tous les deux! Image not found or type unknown

Bonne journée!